

Editorial

Chers lectrices, chers lecteurs,

Le 3 mai 2005 a eu lieu l'Assemblée Générale de l'ANCE à Walferdange. Après avoir assuré la présidence depuis plus de 20 ans, je suis heureux d'avoir trouvé non seulement un successeur compétent, mais toute une équipe nouvelle qui – je l'espère – donnera des impulsions nouvelles aux activités de notre association. Vous trouverez un compte-rendu de l'AG en fin de ce bulletin.

Le « dossier » de ce numéro est consacré au thème de **l'exclusion sociale des familles en Europe**. Du 24 au 26 mars 2000 avait lieu à Luxembourg la première d'une série de conférences/séminaires sur ce thème. J'y participais en tant que représentant de trois organisations internationales œuvrant dans le domaine de l'enfance, à savoir **Euronet**, **EFCW** (qui a disparu en 2003) et la **FICE**. Du côté luxembourgeois, l'ASTI et la Ligue Médico-Sociale étaient également représentés. Dans la suite, trois autres rencontres eurent lieu à Lisbonne, Potsdam et Munich. Le projet a été réalisé par le Bureau de coordination des affaires familiales nationales et internationales allemand (Courbierstraße 12, D – 10787 BERLIN) sous la direction d'Elisabeth Hoffmann qui a également rédigé le rapport final.

Ce rapport constitue la première partie de notre dossier suivi de l'intervention que j'avais faite à Luxembourg sur le thème « **Globalisation et exclusion sociale** – quelles perspectives pour les jeunes en Europe ». Je suis intervenu une deuxième fois à Lisbonne en présentant le texte « **Aider les familles à développer leurs compétences** » qui constitue le troisième texte de ce dossier.

La situation des familles en risque d'exclusion ou de marginalisation ne s'améliore pas. Ces textes sont donc toujours actuels d'autant plus que le gouvernement luxembourgeois a décidé d'organiser sous la « présidence » une

conférence internationale sur le processus de l'Inclusion Sociale dans l'Union Européenne où seront discutés des stratégies pour faire avancer le processus d'inclusion sociale. J'ai survolé le volumineux document de base élaboré pour la conférence et j'ai cru comprendre qu'il s'agira de revoir la politique sociale européenne, d'analyser les données statistiques existantes et de les compléter par des informations supplémentaires par des indicateurs de pauvreté qui ne sont pas liés aux notions traditionnelles de « ménage », « revenu » etc. Ce qui me semble important, c'est que la pauvreté sera analysée aussi à partir d'une perspective de l'enfant. Les conclusions (recommandations) me semblent assez techniques et dans l'ensemble, l'analyse politique des mécanismes de marginalisation est très conventionnelle, pour ne pas employer un terme plus péjoratif. Comme c'était le cas il y a cinq ans, je représente Euronet lors de cette conférence.

Une affaire qui fera couler beaucoup d'encre dans les mois à venir est **l'avant-projet de loi relative à la protection sociale des enfants**, qui a été présenté par le Ministère de la Famille le 24 mai lors d'une discussion « informelle » avec des représentants du secteur socio-éducatif. Ce projet de loi touche à des « vaches sacrées » du fonctionnement du secteur et a pour le moment le seul mérite d'avoir lancé une discussion plus que nécessaire sur les finalités de notre système d'aide à l'enfance.

Robert Soisson

Ne pas oublier:

Le comité vous prie de bien vouloir régler vos cotisations pour l'année 2005 et le cas échéant pour 2004. Membres individuels : 15 € et institutions 80 €. Virements sur le compte CCP de l' ANCE:

IBAN LU37 1111 0029 7767 0000